



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du site Internet pour le débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris

<http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org>.

Un outil innovant pour s'informer sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris et participer au débat qu'il va susciter.

Paris, le 7 septembre 2010 – Le président de la Commission particulière du débat public (CPDP) du réseau de transport public du Grand Paris, M. François Leblond, annonce aujourd'hui l'ouverture du site Internet dédié au débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris.

Le projet de métro automatique du Grand Paris permettra de desservir l'agglomération et la proche et moyenne couronne, grâce à un réseau sous forme d'un grand huit autour d'un axe central: la ligne 14, étendue au nord et au sud. Il est conçu pour permettre à l'ensemble des habitants de la région d'accéder à un cadre de vie de qualité et à de nouveaux potentiels économiques. Le maître d'œuvre du projet est la Société du Grand Paris.

Autour de trois rubriques - "Le débat public", "S'informer" et "Participer" - le site remplit deux fonctions essentielles :

1. **Informé le public sur le projet de réseau de transport public et sur la procédure du débat public**, avec la mise à disposition en ligne de tous les documents qui s'y rapportent. L'ensemble des documents publiés par la CPDP et par le maître d'ouvrage du projet, la Société du Grand Paris, sont accessibles librement.
2. **Permettre au public de poser des questions et de participer** au travers de différents supports, dont un système de questions/réponses et un blog du débat.

Le site de la CPDP réseau de transport public du Grand Paris présente des innovations par rapport aux sites des précédentes commissions particulières du débat public, dont :

- Le développement d'un système de bases de connaissances, permettant d'obtenir toutes les informations relatives au débat en cliquant sur les cartes interactives ou en effectuant une recherche par mots clés ou par thématique sur le site.
- Un blog participatif, qui complète le site.
- En plus d'être accessible en version adaptée aux téléphones mobiles, le site permet aux utilisateurs de réseaux sociaux de partager et de commenter les informations qu'il contient sur leurs propres pages de Facebook®, Twitter®, etc.

M. François Leblond, président de la CPDP, déclare :

« À sujet exceptionnel, moyens exceptionnels. Nous avons voulu que chacun, de façon simple, à partir d'un mot clé puisse obtenir toutes les informations dont il a besoin. Doté de nombreuses fonctionnalités innovantes, le site de la CPDP va aider les citoyens à exprimer leurs observations, commentaires et suggestions sur tous les aspects du projet. »

A propos de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP)...

Les 12 membres de la CPDP du réseau de transport public du Grand Paris ont été choisis pour leur expérience, leur compétence et leur indépendance.

La Commission garantit ainsi pour le débat du réseau de transport public du Grand Paris : la transparence, en assurant l'accessibilité de tous à l'information ; l'équivalence entre les participants, en permettant l'expression de tous ; l'argumentation, en veillant à ce que toutes les prises de position soient argumentées.

Contacts presse et blogs :

Denis Deschamps – 06 61 11 32 86 – debatpublic@agenceddc.com

Marie Prouhet – 06 98 72 65 52 – debatpublic@agenceddc.com